

# Bilan des deux premières campagnes de régulation du loup en Valais\*

La régulation préventive du loup est un sujet qui reste cantonné dans l'émotionnel, alors qu'il conviendrait de remettre les connaissances scientifiques au cœur de la gestion. fauna•vs, sous la houlette d'Isabelle Germanier et du sous-signé, avait analysé par le menu les données provenant des deux campagnes d'abattage du loup menées en Valais depuis 2023.\*\* fauna•vs en a tiré un bilan mitigé, et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y a matière à amélioration, ne serait-ce que du point de vue de la collaboration avec les scientifiques, trop souvent écartés du débat – je le dis en tant que chercheur étudiant les relations prédateurs-proies en Valais depuis 2011.

Le Valais abritait neuf à dix meutes de loups en 2023-25, les meutes transfrontalières comptant pour demi. Lors de la première campagne (2023-24), les 3/4 des meutes ont fait l'objet d'une régulation intégrale, contre 42% lors de la deuxième (2024-25). En 2023-24, 27 loups ont été abattus, et 34 en 2024-25. Toutefois, environ 10% seulement étaient des reproducteurs. Un prélèvement de cette ampleur permet certes de freiner le taux de croissance de la population mais ni d'en stabiliser ni d'en réduire l'effectif.

Les analyses génétiques ont montré que durant la campagne 2023-24, 41% des loups tirés n'appartenaient pas à la meute soumise à régulation ou n'ont pas pu être rattachés à elle. En 2024-25, 50% des loups abattus ne pouvaient être rattachés avec certitude à la meute dont la régulation avait été autorisée. Il y a donc un gros décalage entre les prélèvements effectués et les autorisations délivrées. Les «tirs ratant leur cible» proviennent principalement de lacunes dans l'établissement des domaines vitaux des meutes. Un monitoring plus fin permettrait d'éviter ces écueils. De plus, on ne devrait abattre des loups qu'au cœur des territoires ciblés, jamais en périphérie (zones tampons). Enfin, certains tirs préventifs d'adultes ont été opérés avant fin octobre, soit hors des périodes réglementaires édictées par la Confédération; la disparition des parents à cette époque compromet la survie des louveteaux, ce qui n'est pas éthique.

Du point de vue des déprédations, le Valais a enregistré la perte de 401 têtes de bétail en 2023 et 341 en 2024, essentiellement des moutons. En 2023 et 2024, 62% et 78% des déprédations, respectivement, avaient eu lieu en Haut-Valais. Une meute du Haut-Valais causait ainsi, par année et en moyenne, quatre fois plus de pertes en situation protégée (clôtures et chiens) et deux fois plus en situation non protégée que dans la partie franco-phonie du canton. Cette différence réside principalement dans une meilleure mise en oeuvre des mesures de protection des troupeaux dans le Valais romand que dans le Haut, en partie en raison de cultures pastorales différentes. Mieux: lorsqu'un berger ou les volontaires d'OPPAL (Organisation pour la protection des alpages) se sont rajoutés aux clôtures et aux chiens de protection, et donc que la surveillance des troupeaux a été permanente, les déprédations ont été inexistantes. La présence permanente des humains semblerait tenir les loups à carreau.

Des demandes de régulation ont été fondées sur un nombre très faible de déprédations ou ont repris des pertes de la première campagne pour justifier des tirs pendant la seconde campagne: ces meutes, régulées alors qu'elles ne remplissaient in fine pas les critères, auraient ainsi dû être épargnées.

Les abattages ont certes freiné le taux de croissance démographique, mais n'ont pu ni stabiliser ni réduire la taille de la population, surtout qu'aucune femelle reproductrice n'a été tirée. Réguler une population au beau milieu de sa phase intermédiaire de croissance démographique, soit à mi-chemin du nombre final de meutes que notre pays pourrait théoriquement héberger, ne fait que stimuler sa reproduction. En effet, l'auto-régulation démographique – conséquence de la concurrence entre les loups – n'opère pas encore à ce stade médian, l'espace n'étant de loin pas saturé de loups. S'ils stimulent la reproduction, les abattages au cours de cette phase très dynamique sont donc particulièrement inefficaces. Ils ne font par ailleurs que rajouter au défi gestionnaire.

Enfin, L'impact de la régulation telle que pratiquée en Valais est aussi social: les rares reproducteurs abattus ont non seulement été plus ou moins rapidement remplacés, mais leur remplacement a même parfois aggravé les déprédations. Ainsi, certaines meutes valaisannes montrant un très léger passif de déprédations sont-elles à l'origine de dommages bien plus importants depuis qu'un nouveau chef de meute a remplacé celui qui a été abattu!

En conclusion, la stratégie de régulation mise en oeuvre par le Valais s'éloigne de la volonté éducative du législateur, qui vise avant tout une coexistence pacifiée avec l'élevage. Lorsqu'un loup causant peu de déprédations est éliminé «par erreur» – ce qui s'est produit environ une fois sur deux – la régulation revêt un caractère aléatoire: adieu donc tout effet éducatif! Les prélèvements tels qu'opérés stimulent la reproduction et ont déjà généré le chaos dans des situations qui étaient pourtant proches de l'équilibre.

En guise de réponse, certains décideurs aimeraient intensifier encore les tirs, dans une pure logique de fuite en avant. Les connaissances doivent impérativement reprendre le pas sur les croyances au sein des instances dirigeantes. Ceux qui ont le pouvoir de décider ont aussi le devoir de s'informer correctement. Et les scientifiques mériteraient d'être consultés pour qu'on y voie plus clair collectivement. C'est d'ailleurs le sens d'une motion adressée à la Suisse, votée le 14 octobre à Abou Dhabi, au Congrès mondial de l'Union internationale pour la conservation de la nature. ■

*Raphaël Arlettaz, Professeur de Biologie de la Conservation, Université de Berne*

**PS:** Cette analyse n'est bien entendu valable que dans la mesure où le braconnage des loups reste un phénomène marginal.

\* Légèrement modifié d'un article d'opinion publié dans Le Temps le 22 octobre 2025

\*\* fauna.vs info No 47